

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-442 DU 15 SEPTEMBRE 1997

**Portant reclassement dans l'Ordre
du Mérite du Bénin de Monsieur
CAKPO Louis Jacques, précédé-
mment Membre de l'Ordre
du Mérite du Bénin (Dahomey)**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi n° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret n° 72-200 du 31 Juillet 1972 portant nominations et promotions à titre Civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin de Monsieur CAKPO Louis Jacques, Agent Technique Principal de la Météorologie en Retraite.

.../...

- VU la demande de reclassement dans l'Ordre du Mérite du Bénin actuel formulée par l'intéressé le 04 Septembre 1997 au Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la lettre n° 090-C/PR/GCONB/SA/SP du 12 Septembre 1997 transmettant le dossier de reclassement de l'intéressé dans l'Ordre du Mérite du Bénin au Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

D E C R E T E :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 64 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Monsieur CAKPO Louis Jacques, Agent Technique Principal de la Météorologie en retraite, précédemment nommé et promu officier de l'Ordre du Mérite du Bénin (Dahomey) est reclassé dans l'Ordre du Mérite du Bénin à concordance de grade comme suit :

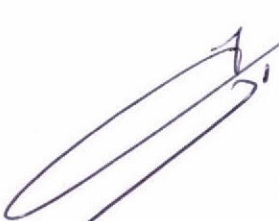
Au Grade d'Officier de l'Ordre du Mérite du Bénin

Monsieur CAKPO Louis Jacques, Agent Technique Principal de la Météorologie pour prendre rang pour compter de la date de signature du présent Décret.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou le 15 Septembre 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,


Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 6 - AN 4 - MINISTERES 18 - GCONB 20 - CS 2 - SGG 4 -
MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-
DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.